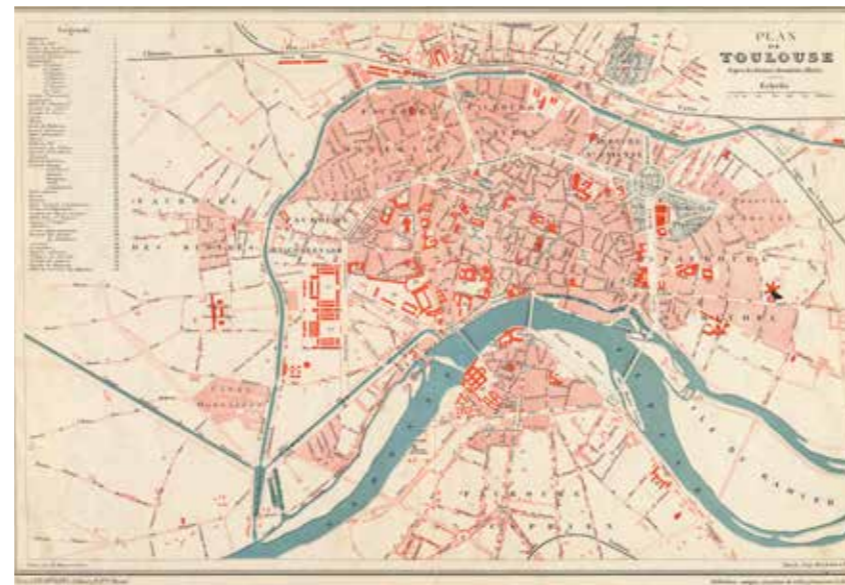


PLANS HISTORIQUES DE LA VILLE DE TOULOUSE DEPUIS 1860



1860



1886



1904



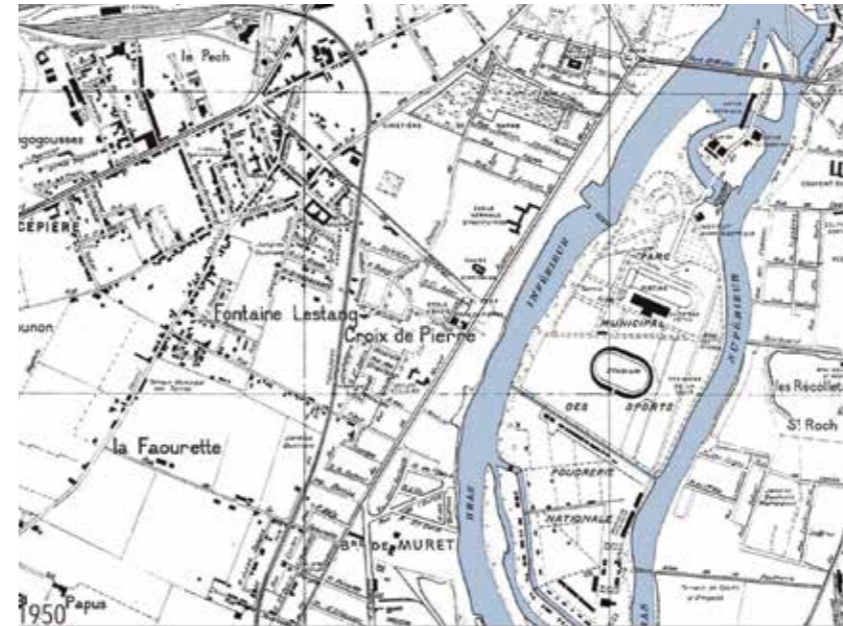
1950

PLANS HISTORIQUES DU SITE DEPUIS 1860



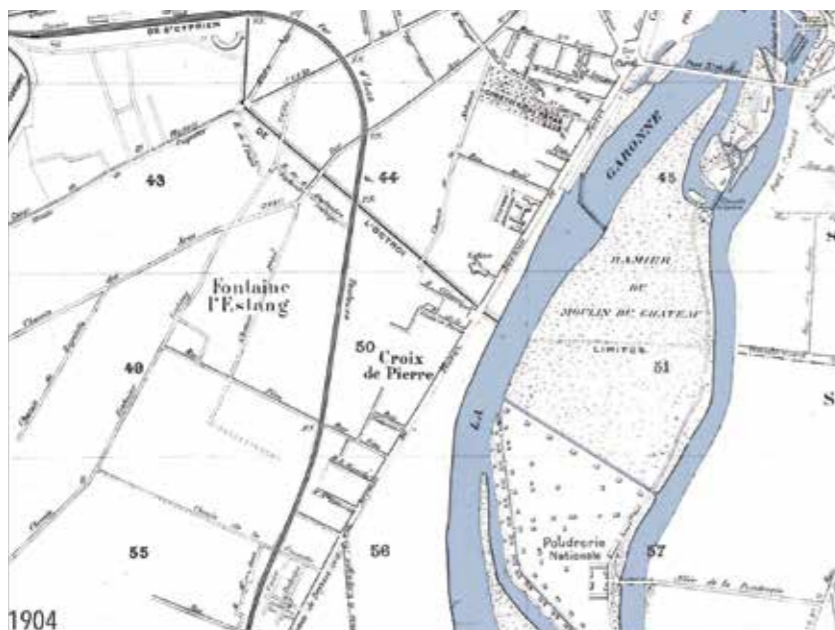
1860

Au delà de la ligne d'octroi (actuel boulevard Déodat de Séverac), les implantations des propriétés agricoles sont ponctuelles de part et d'autre de la route d'Espagne (actuelle avenue de Muret). Le centre-ville ne s'étend pas encore jusqu'à ce lieu mais reste connecté sur les quartiers de Saint-Cyprien et Capitole.



1950

Dès la moitié du XXe siècle, l'urbanisation pavillonnaire s'étale entre l'avenue de Muret et la voie ferrée engendrant un quartier résidentiel. La ville s'étend jusqu'à créer de nouveaux quartiers aux endroits qui n'étaient encore que la périphérie de Toulouse un siècle plus tôt.



1904

Suite aux inondations mémorables de l'été 1875, une digue est construite en parallèle de l'avenue de Muret. Avec la mise en service de la voie ferrée en 1877 et la suppression de la ligne d'octroi, le développement s'effectue de manière linéaire le long de l'avenue de Muret, qui devient un des axes majeurs du quartier. L'apparition de ces axes, principaux et secondaires, qui vont au delà du centre-ville commencent à créer un réseau de déplacement autour duquel la ville viendra s'étendre.



2015

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les grands ensembles font leurs apparitions. La grande barre d'habitation Bellerive vient alors marquer le paysage du quartier. Au fil des années, les anciennes maisons Toulousaines et les maisons pavillonnaires se transforment en immeubles plus ou moins hauts. Aujourd'hui encore, le quartier est en mutation cherchant toujours à se densifier.

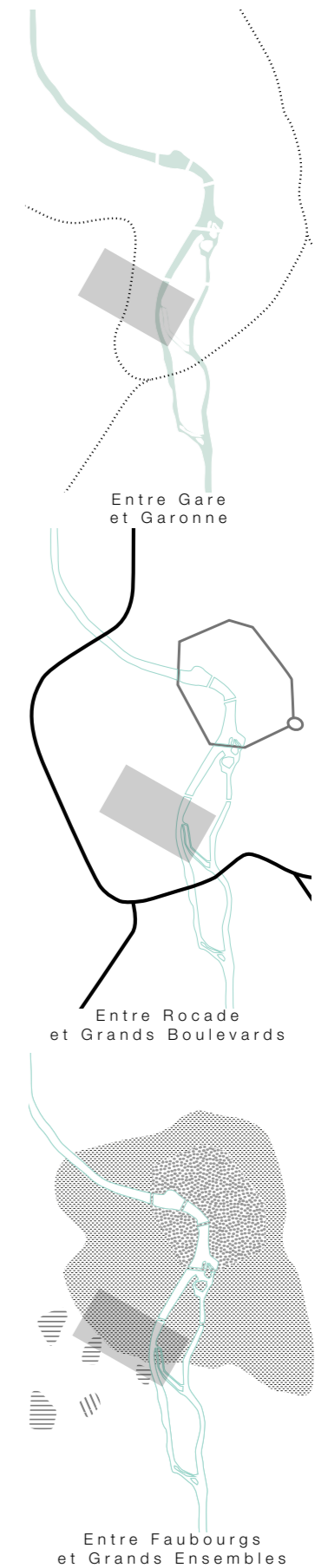
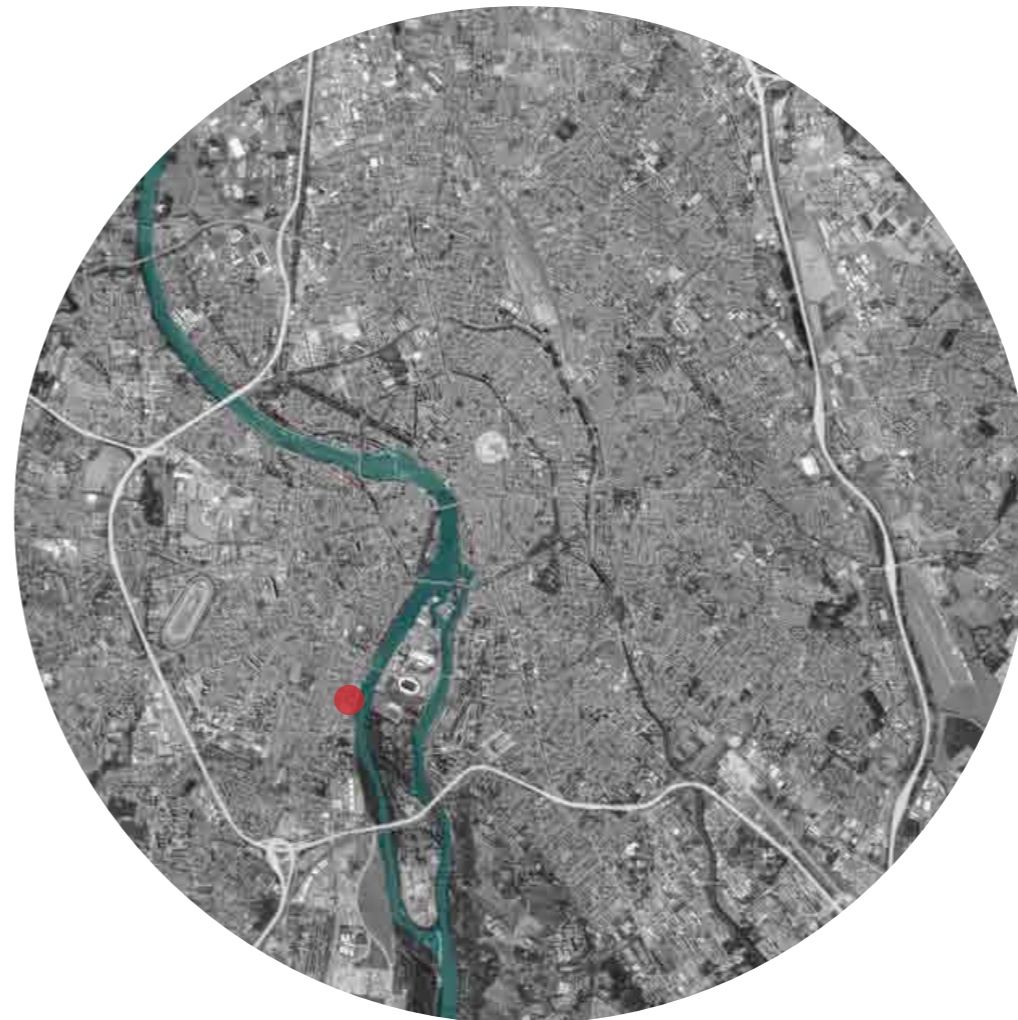
LE SITE AUJOURD'HUI

Au sud-ouest du centre ancien de Toulouse, le site Oasis-Gallieni est au coeur du quartier Croix-de-Pierre. À cheval entre la voie ferrée et la Garonne, sa position vis à vis de l'île du Ramier est privilégiée. L'avenue de Muret est l'axe fort qui traverse le quartier du nord-est au sud ouest et relie la sortie du périphérique au centre-ville. Le site peut être considéré comme un entre-deux :

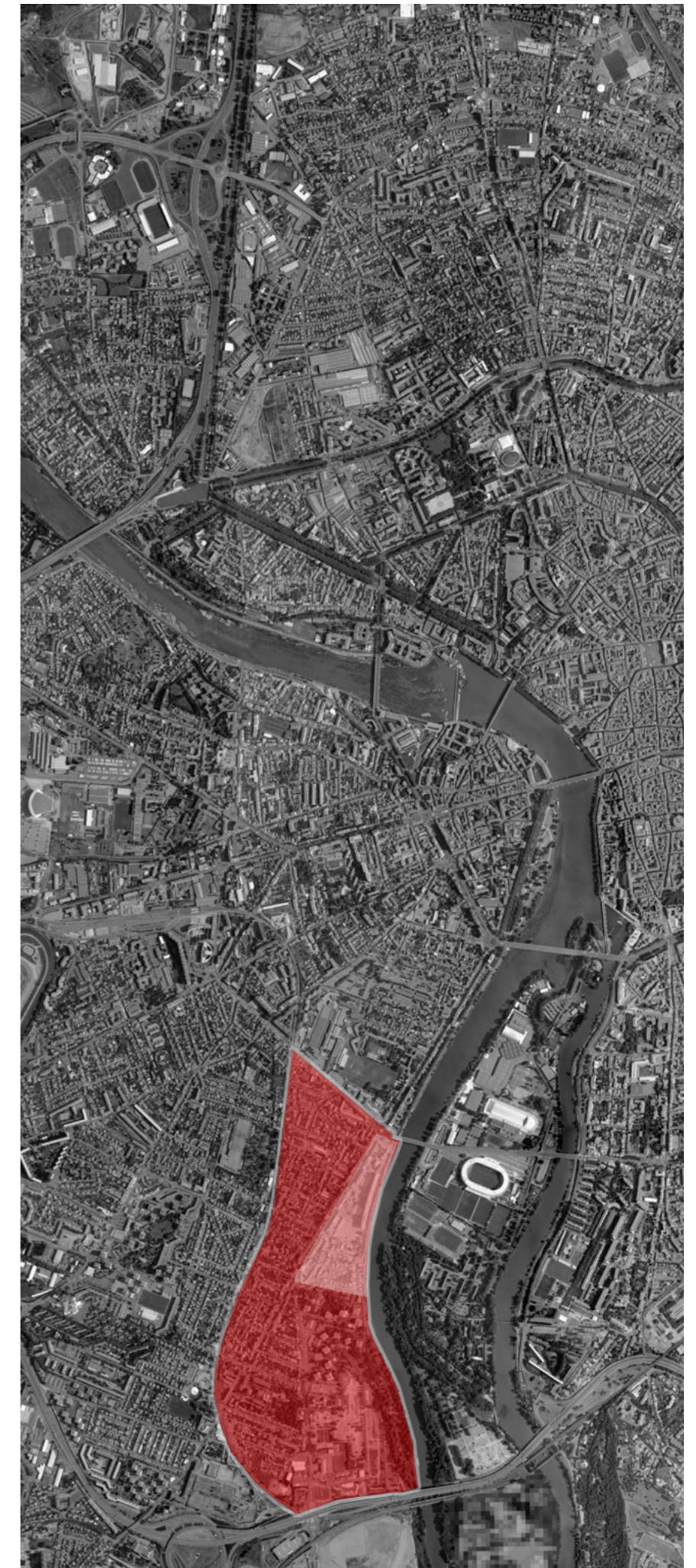
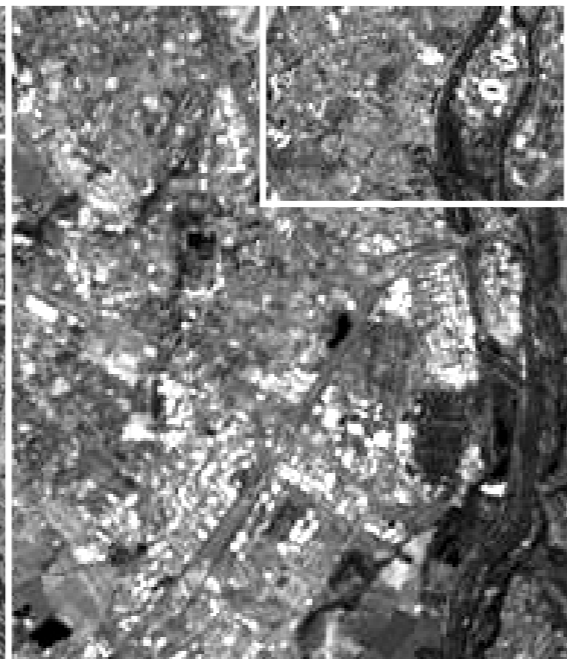
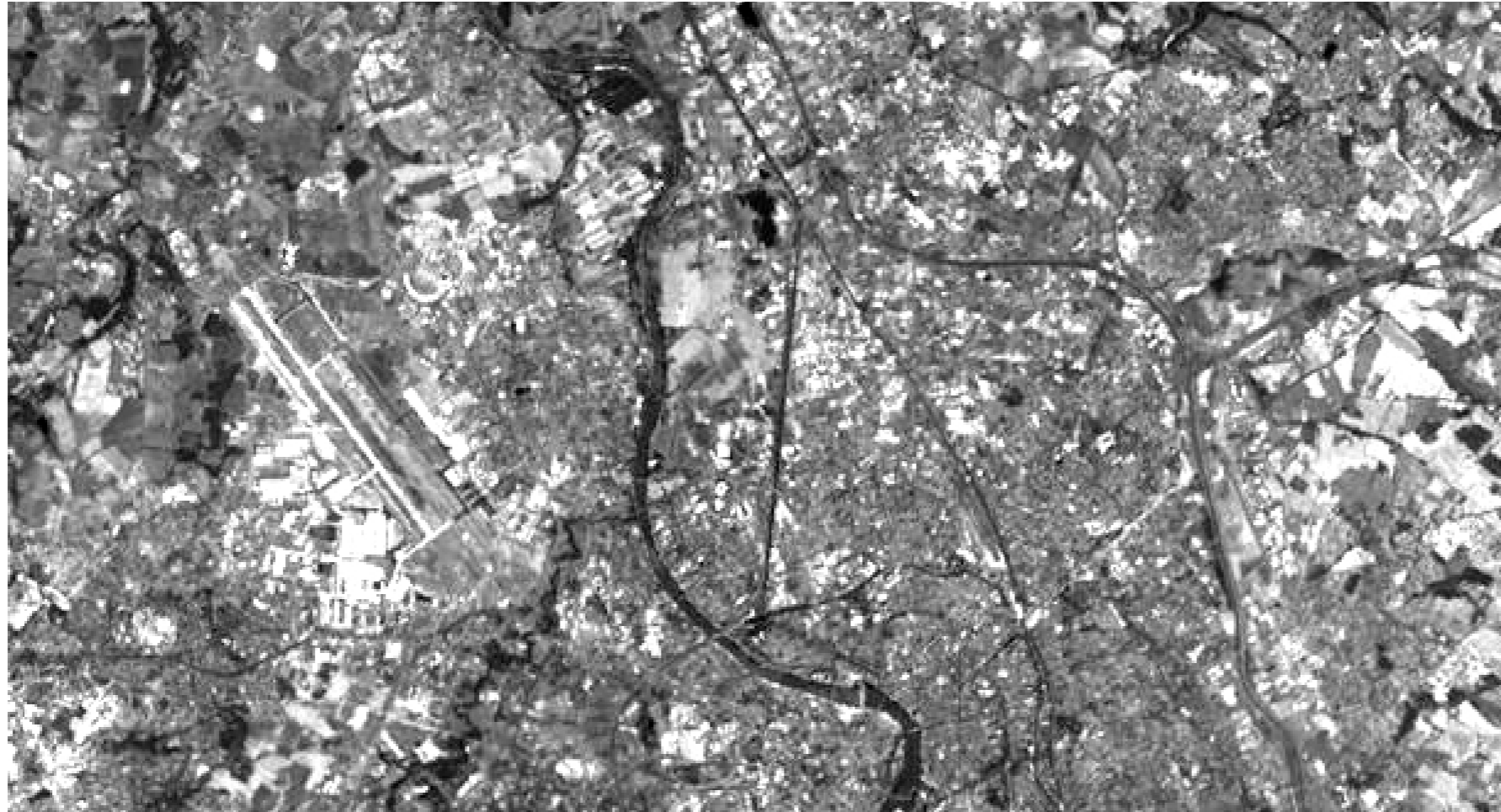
- Entre gare et Garonne : vécus comme des limites peu franchissables du quartier Croix-de-Pierre, le fleuve et la voie ferrée sont cependant porteurs de nouveaux projets.

- Entre Rocade et grands boulevards : considéré comme une entrée de ville pour certains, l'avenue de Muret est un axe majeur dans l'agglomération toulousaine reliant ainsi périphéries et centre ancien.

- Entre faubourgs et grands ensembles : sans transition d'échelles, les grands ensembles de la Farouette ne sont qu'à quelques pas des maisons des années 60 de Fontaine-Lestang et des Toulousaines typiques de la rue Fieux.



LOCALISATION DU SITE





VUES AÉRIENNES



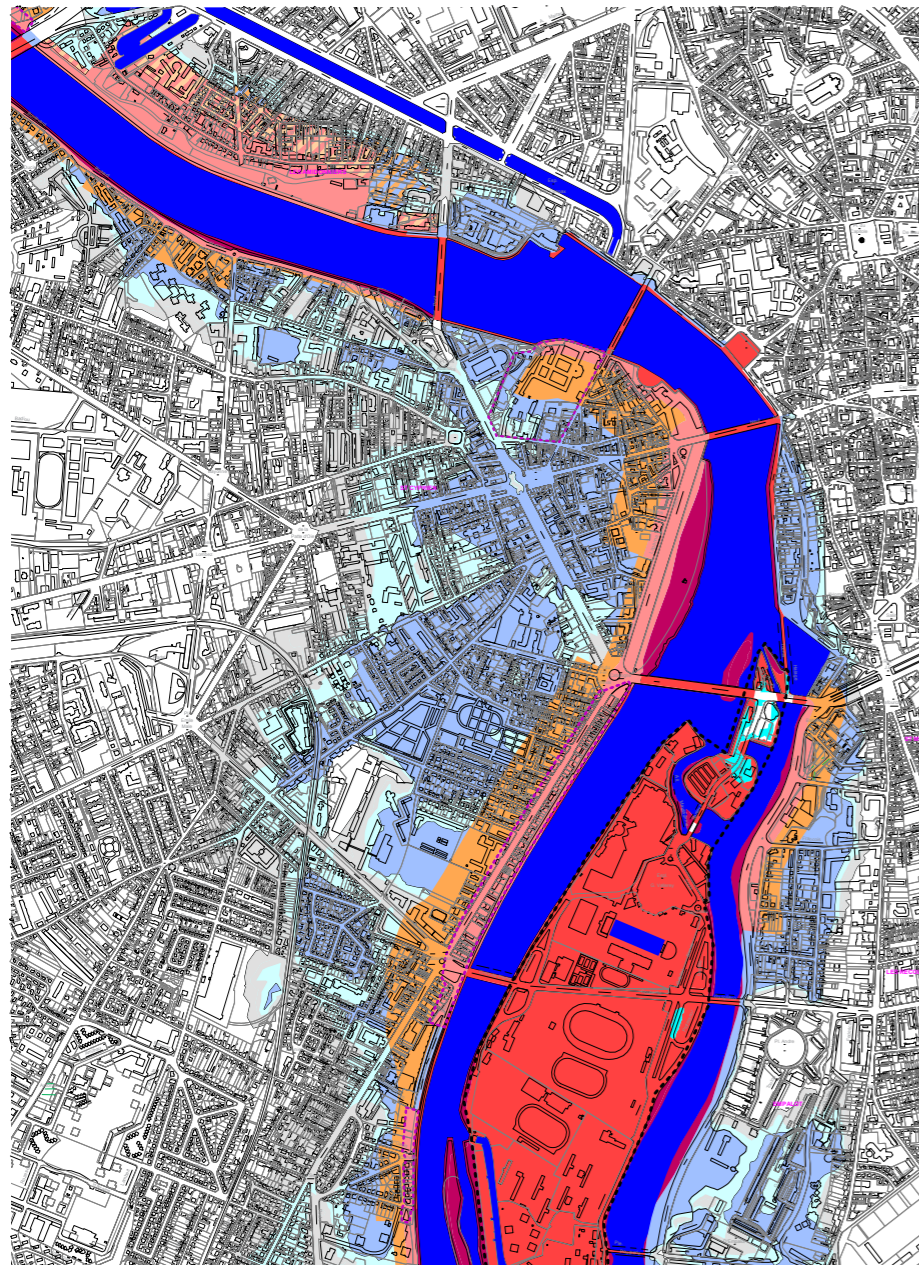
VUE D'ENSEMBLE



LES BERGES DE LA GARONNE



LES PAYSAGES DU SITE PAYSAGE NATUREL : EAU ET ESPACES VERTS



ZONES INNONDABLES

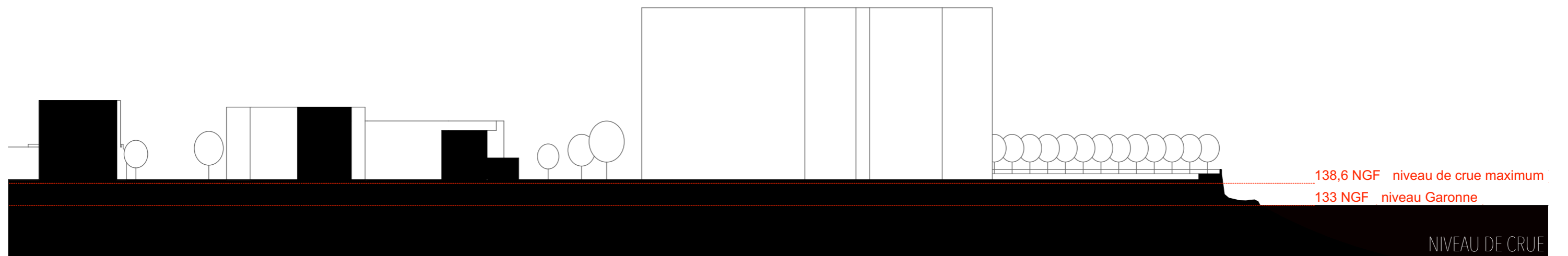
Au XIXe siècle, avant les inondations, la Garonne et ses berges étaient peu pratiquées et utilisées par les habitants. Quelques fermes prolongeaient leurs terres agricoles jusqu'au bord de l'eau. Les pêcheurs empruntaient leurs barques depuis la berge pour exploiter les ressources du fleuve. Après la création de la digue, l'urbanisation des bords de Garonne vint créer un obstacle entre la ville et le fleuve. Même s'il reste un élément important, on ne peut plus le toucher comme avant, à l'exception de quelques espaces aménagés comme la prairie des filtres. Dans le quartier de Croix-de-Pierre, la création de la barre Bellerive est un exemple flagrant de la relégation du fleuve : la barre vient bloquer les vues et les rues allant vers la digue et la Garonne.



LES ESPACES VERTS



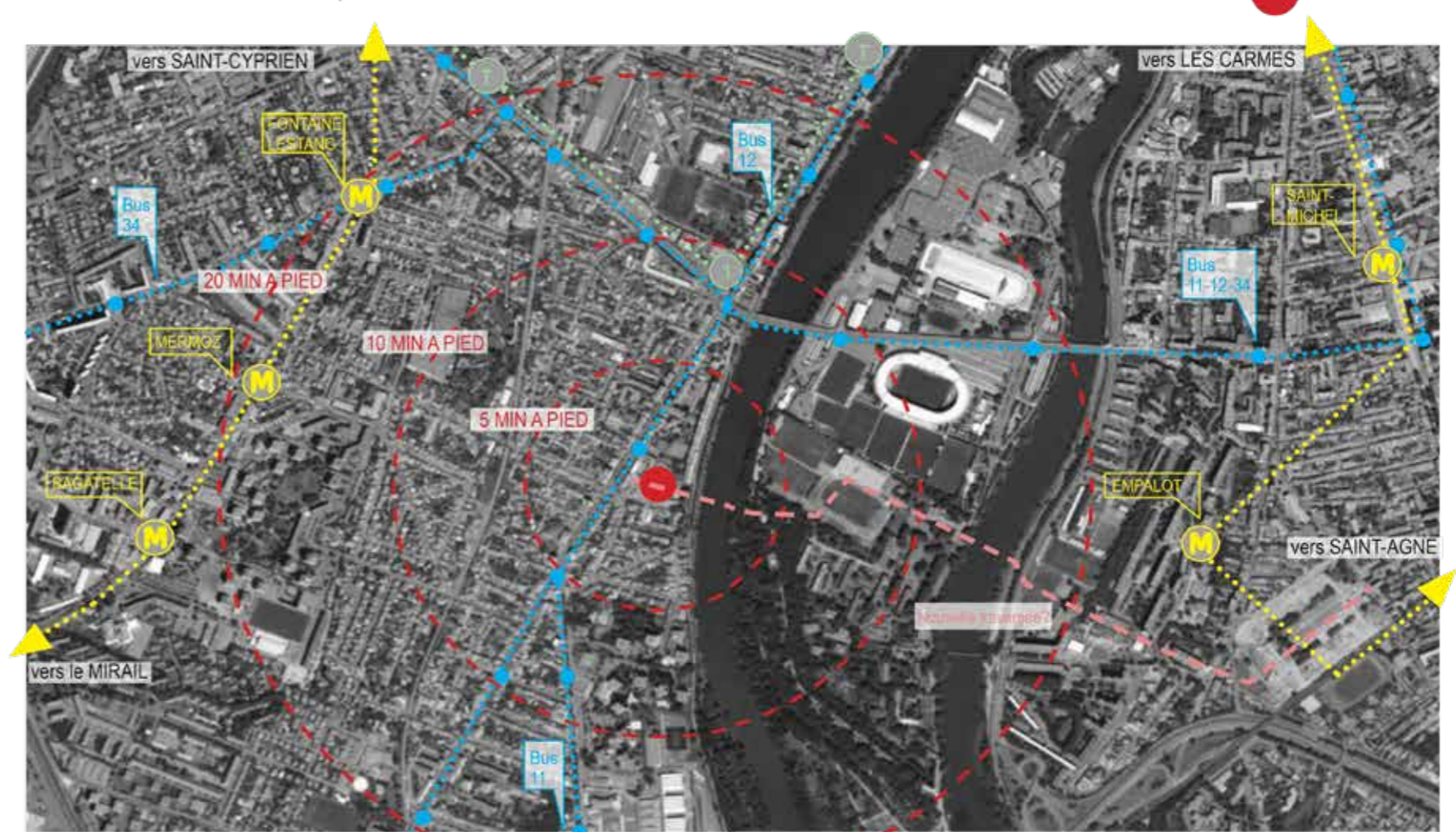
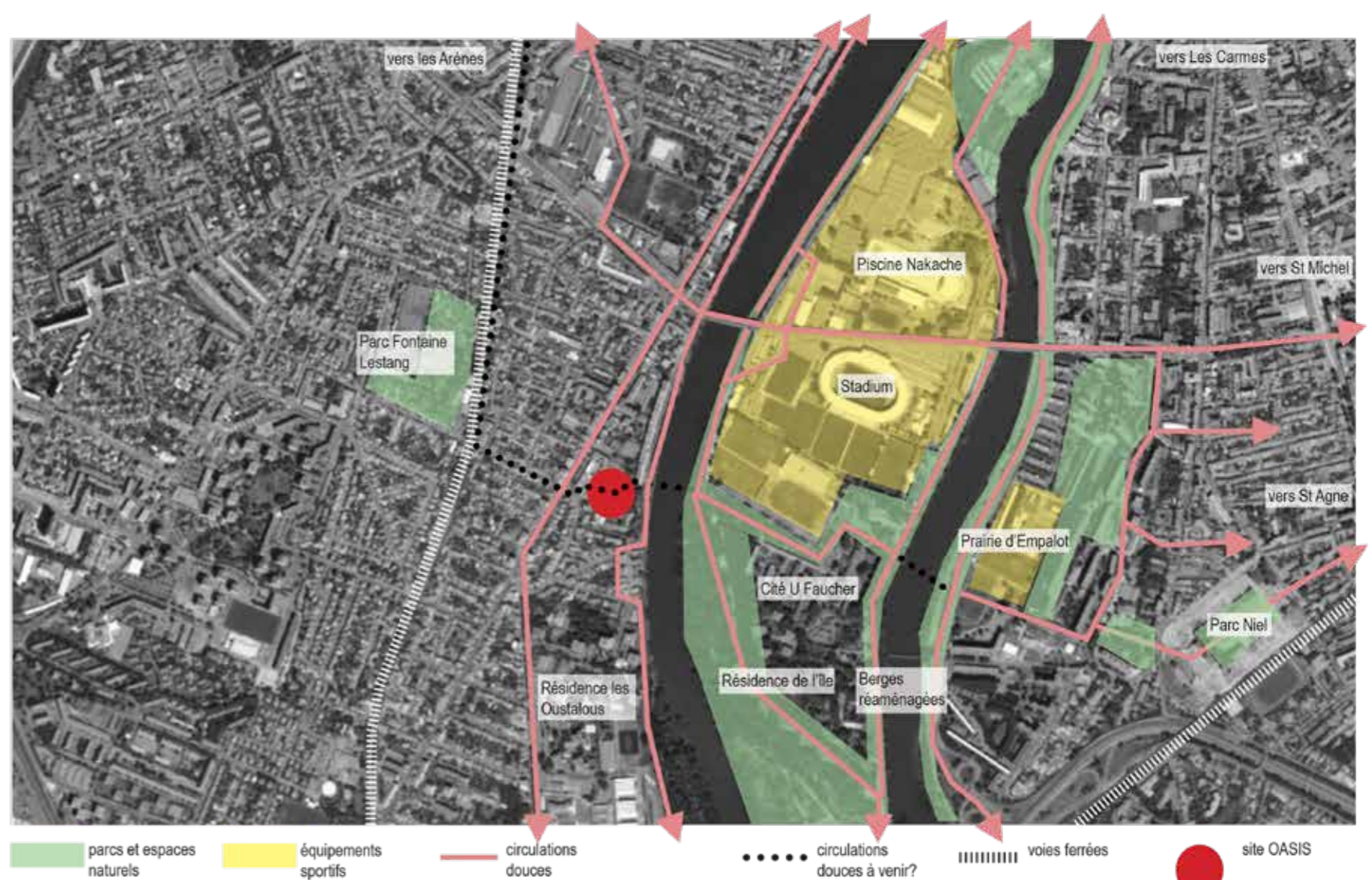
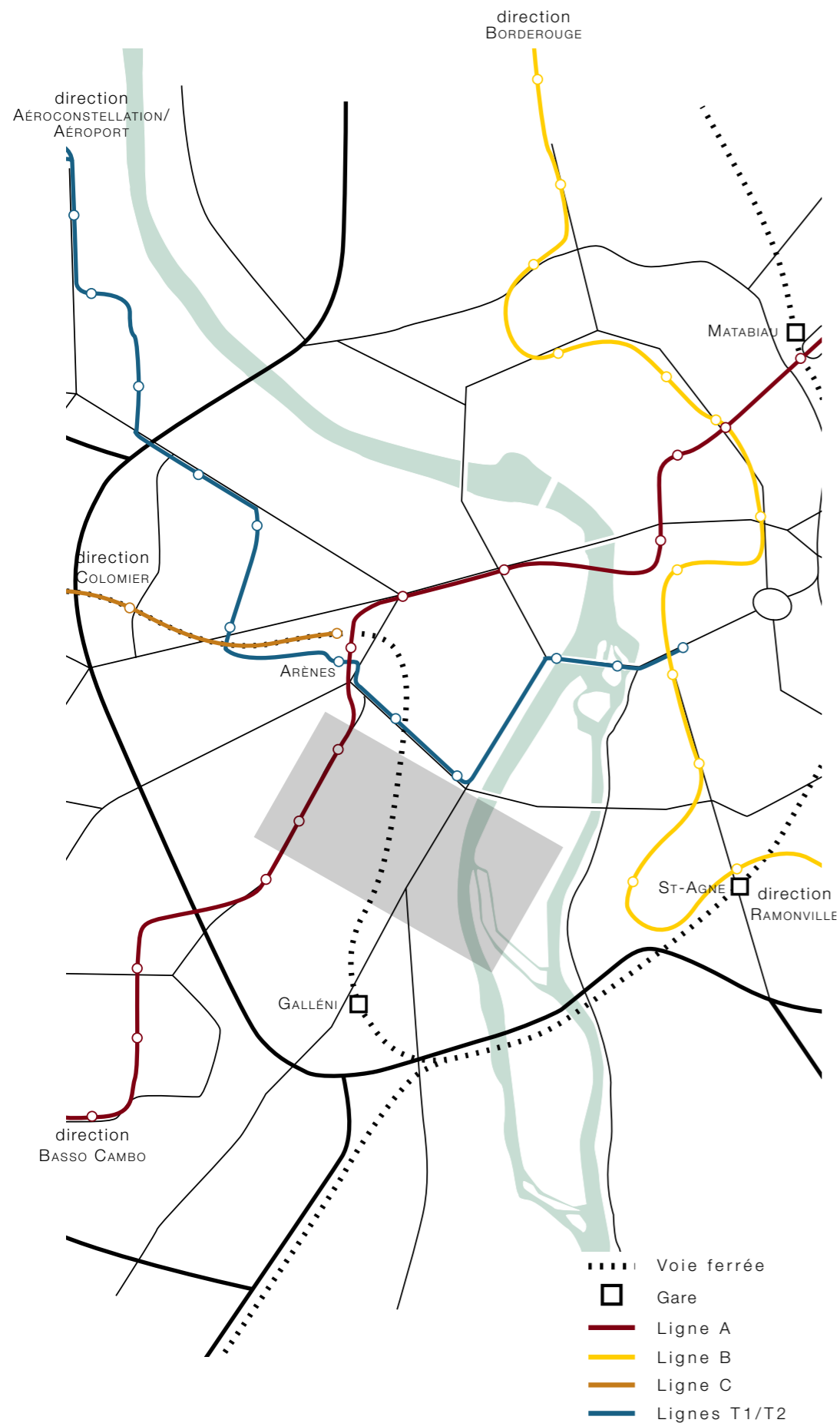
LA PRÉSENCE DE L'EAU



138,6 NGF niveau de crue maximum
133 NGF niveau Garonne

NIVEAU DE CRUE

LES PAYSAGES DU SITE LES TRANSPORTS, L'ACCESSIBILITÉ

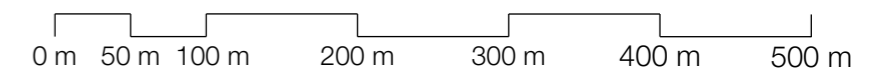


LES PAYSAGES DU SITE LES ÉQUIPEMENTS, LA VIE COMMERCIALE DU QUARTIER

Les bâtiments d'éducation sont concentrés autour de l'avenue de Muret avec plus récemment la création d'un collège en coeur d'îlot.

L'industrie est répartie uniformément sur le territoire avec l'usine LU, un site marquant à côté du parc Fontaine Lestang.

Les structures sportives sont concentrées sur l'île du Ramier. On y retrouve le stade municipal, un des grands lieux de rencontres sportives, ainsi que le club d'aviron, la piscine Nakache et son espace réservé aux Dauphins du Toec.





ACTUALITÉ

Le projet urbain Grand Parc Garonne vise à reconquérir les bords du fleuve sur 32 kilomètres de linéaire. Il concerne sept communes (Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac-sur-Garonne et Saint-Jory), soit 3 000 hectares. Confié à l'urbaniste paysagiste Henri Bava, le projet urbain répondra à quatre objectifs :

- Développer les cheminements piétons et cyclistes ;
- Valoriser le patrimoine naturel ;
- Renforcer les usages liés à l'eau (navigation, sports nautiques) ;
- Développer de nouveaux espaces de culture et de convivialité (observatoire, guinguette).

3 grands espaces

De 2015 à 2020, plusieurs opérations d'aménagement seront menées pour un montant de 28,7 millions d'euros. Elles s'orchestreront autour de trois grands espaces. Chaque année, des opérations sont livrées dans chacun des espaces :

1. Garonne aval : des promenades à pieds et à bicyclette

Un parcours découverte, accessible aux piétons et aux vélos, comprend plusieurs promenades formant une grande boucle reliant la Garonne, le lac de Sesquières et le canal du Midi.

Ces promenades permettront de découvrir le quartier, son histoire, son patrimoine naturel, son agriculture... Elles seront ponctuées de tables de lecture et de totems informatifs. Ce parcours a été imaginé en concertation avec les associations de quartiers.

2. Toulouse centre

L'installation de bollards, pontons et branchements électriques sur les quais du centre-ville annoncent le grand retour de l'activité nautique. Tous ces équipements d'amarrage seront mis en place pour début 2016. À terre, cette volonté se traduit par une invitation à la promenade et aux loisirs, via la valorisation des berges de la Garonne, notamment au niveau des ports historiques.

La place basse de la Daurade et la partie haute de Saint-Pierre sont achevées, pour le quai de l'Exil Républicain ce sera en 2017. Revitalisé, le quai de Tounis accueille depuis l'été 2015 une terrasse flottante où s'installe un restaurant.

La rive droite sera équipée de pistes cyclables dans la continuité des quais Lombard et Saint-Pierre, vers le Bazacle au Nord, vers la rue de Metz au Sud. Elles seront terminées à la mi-2017.

3. Île du Ramier

Priorité à la nature, aux sports et à la culture. L'Île du Ramier prépare sa mue. Jardins éducatifs conçus avec le Muséum, création de passerelles et de belvédères, sites dédiés à la pêche, activités nautiques (maintien du club sportif et restaurant « L'Emulation nautique »), réaménagement des berges, création d'un ponton d'amarrage, relocalisation des terrains de tennis couverts sur l'îlot de Banlève (qui sera relié au site par une passerelle)...

Telles sont les premières esquisses des projets à venir. Les premiers aménagements sont programmés entre 2017 et 2019 sur la pointe nord de l'Île du Ramier. Le devenir du Parc des Expositions, et son éventuel déménagement, déterminera l'aménagement du reste du site.

Les abords de l'Île bénéficieront aussi d'embellissements : un parcours santé sera créé sur la berge Saint-Michel-Empalot d'ici l'été 2016, un cheminement piétons-cycle de 2,5 km devrait voir le jour en 2018 au pied de la digue de l'avenue de Muret.

